

Chapitre 7 : Les pratiques

XII.1 Les bonnes pratiques Pour l'enseignant :

- 1/ - Mettre en oeuvre l'intégrité, la sincérité et l'équité.
- 2/ - Liberté académique.
- 3/ - Lutte contre le plagiat scientifique.
- 4/ - le caractère sacré du campus universitaire.
- 5/ - Cultiver la créativité et l'innovation.
- 6/ - Préservation de l'identité nationale.
- 7/ - Encourager l'esprit de communication.
- 8/ - Responsabilité sociale.

VII.2 Les bonnes pratiques Pour l'étudiant :

- 1/ - Promouvoir le respect sur le campus.
- 2/ - Contribution scientifique et organisationnelle.
- 3/ - Responsabilité sociale.